



Sommaire

Liste des secteurs ou pages correspondantes

Pages

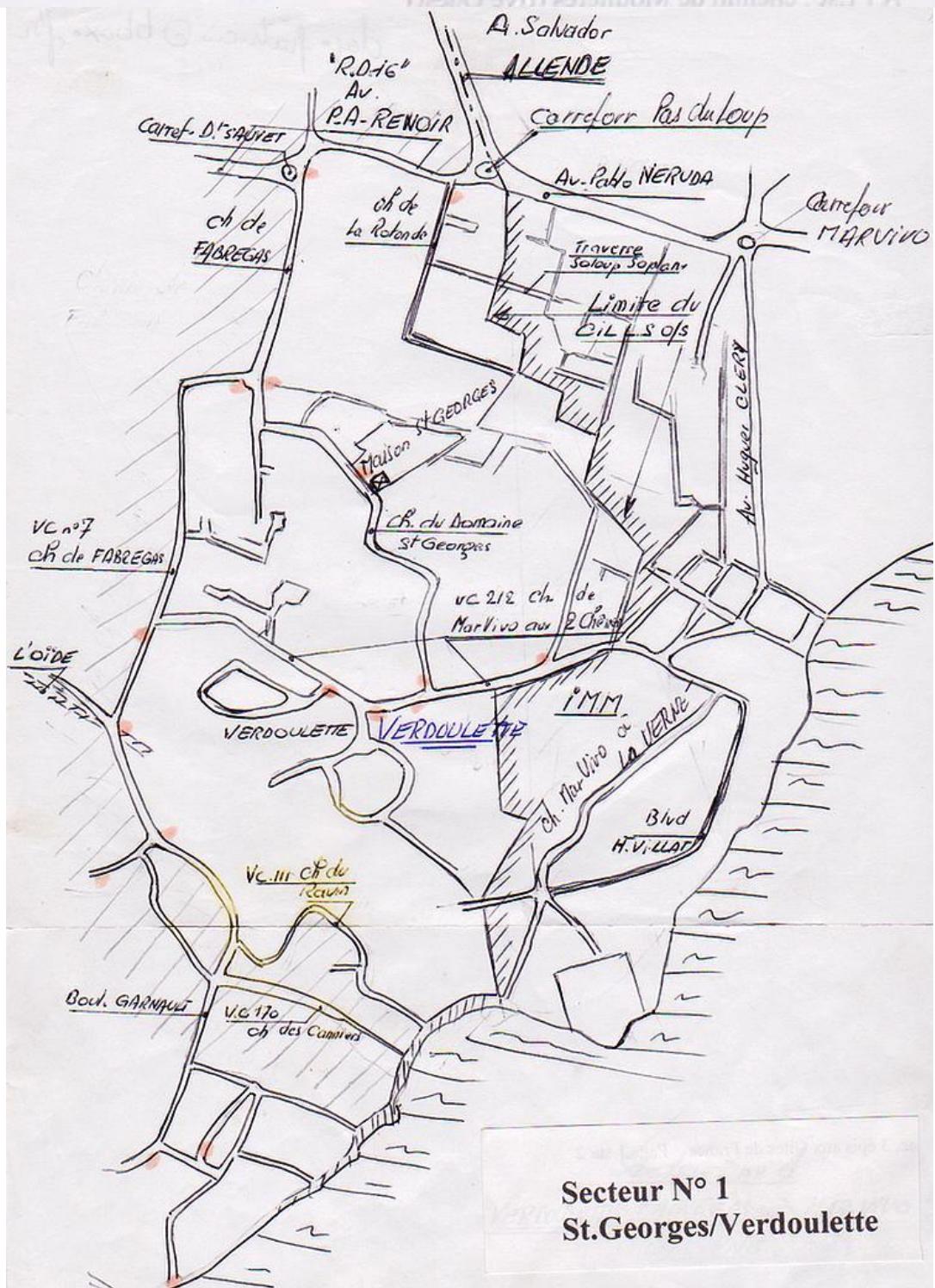
2	Secteur 1 – Domaine Saint-Georges – Mar-Vivo – Verdoulette
3	Secteur 2 – Les Plaines ouest
4	Secteur 3 – Fabrégas
5	Secteur 4 – La Verne
6	Secteur 5 – Les Manettes – Cap Sicié
7	Secteur 6 – Les Gabrielles – Capus – Baou Rouge – Le Mai – Plan d'Aub
8	Secteur 7 – Les Baruelles
9	Secteur 8 – Guérin – Cachou – Janas Ouest – Les Vergers
10	Secteur 9 – Four à chaux – Les Moulières
11	Secteur 10 – Rouquier sud – Pas du Loup – Coste Chaude Est
12	Secteur 11 – Coste Chaude – Mauveou – Rouquier
13	Secteur 12 – Sainte-Messe – Touffany – Rouquier nord – Bellevue
14	Secteur 13 – La Donicarde – Les Isnards – Gavet – Brémont – St Joseph de Gavary
15	Secteur 14 – Bastian – Paradis
16	Secteur 15 – Les Plaines Est
17	Secteur 16 – Nord Plan 'Aub
18	Secteur 17 – Colle d'Artaud – Pignet – Barban

Secteur N° 1 Nb adhérents postalisés : Internet : Boites-aux-lettres

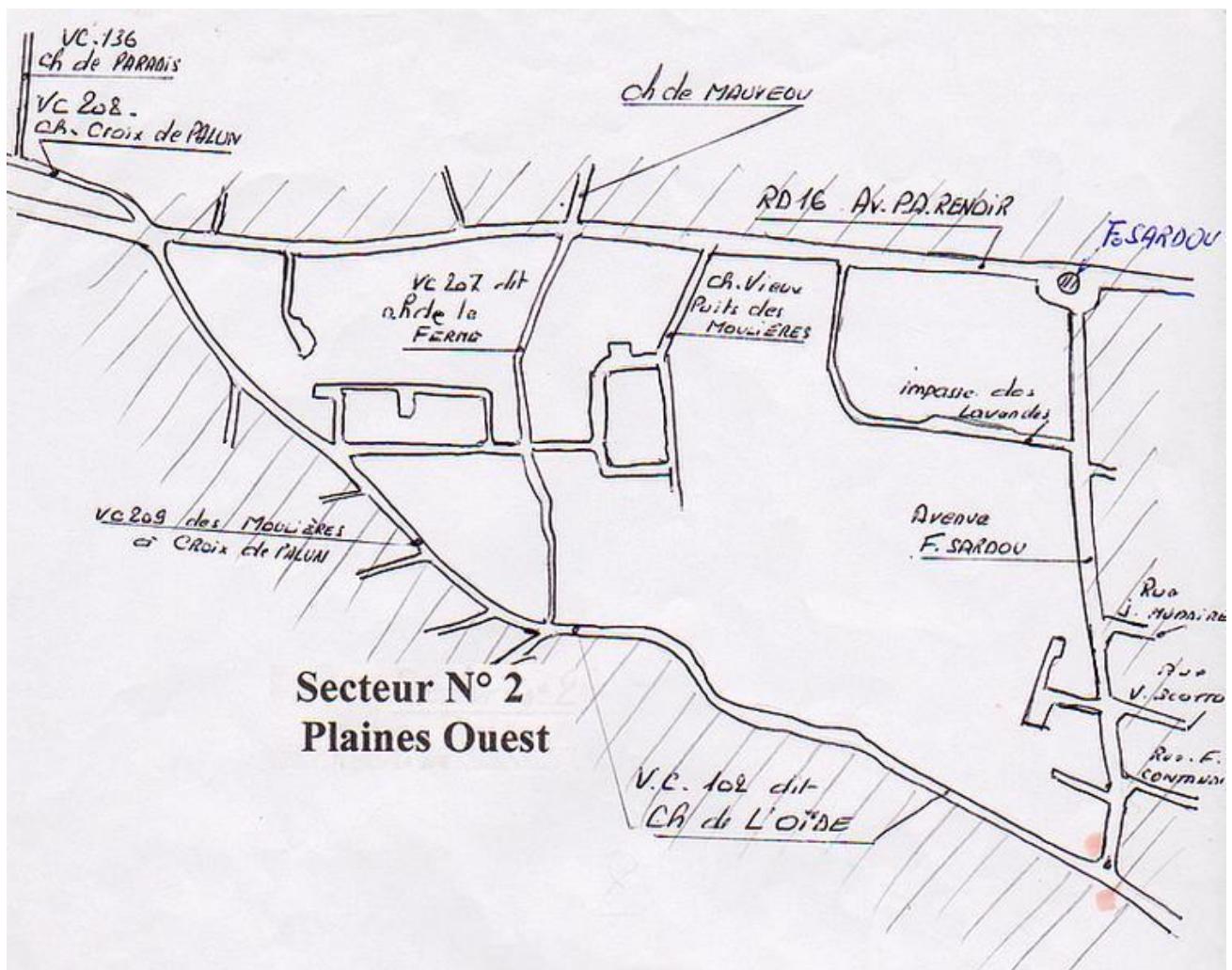
A l'Est : Giratoire du « Pas du Lou » : Verticale Nord-Sud jusqu'à la traverse Soloup/Soplane. Puis ligne brisée jusqu'au chemin « Mar-Vivo aux Deux Chênes », verticale jusqu'au chemin « Mar-Vivo aux deux Chênes » à l'Ouest de l'IMM verticale de l'IMM jusqu'au rivage

Au Sud : du rivage jusqu'au chemin du Ravin, puis tout le chemin jusqu'au Boulevard GARNAUD, rive Nord, jusqu'au pont de l'Oïde

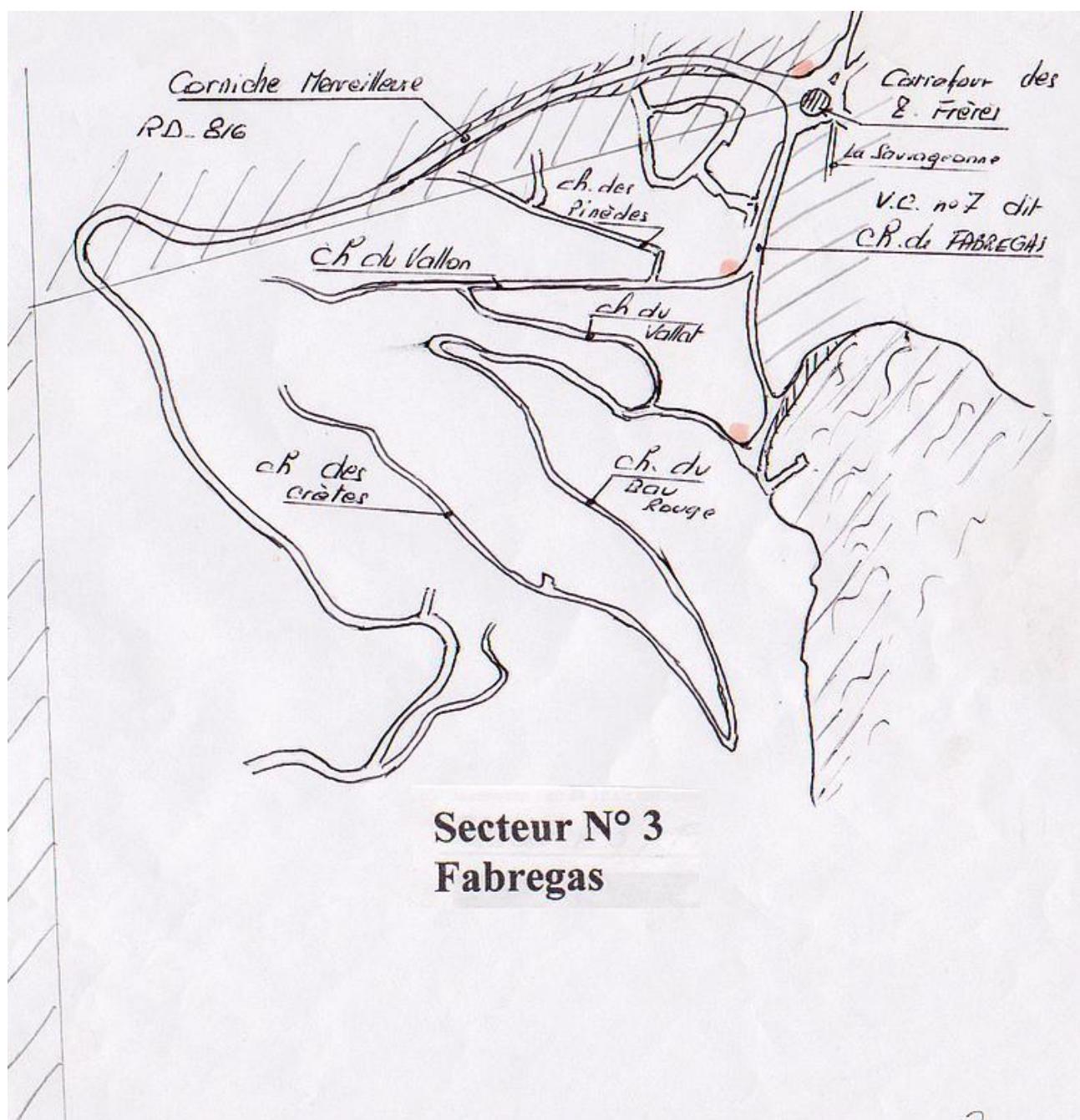
A l'Ouest : du pont de l'Oïde, le chemin de Fabrégas jusqu'au carrefour du Docteur SAUVET (La barque) rive est



Secteur N° 2 « L’Oïde » Nb adhérents postalisés : Internet : B-à-L
Au Nord : RD 16 « Pierre Auguste RENOIR » du giratoire « Fernand SARDOU » jusqu’au chemin « Moulières à Croix de Palun » (rive Est)
A l’Est, Avenue F Sardou, du giratoire Nord jusqu’au chemin de l’Oïde au sud (rive Ouest)
Au Sud/ouest chemin de l’Oïde de Croix de Palun à ch. de Fabrègas (rive Nord)



Secteur N° 3 « FABREGAS » Nb adhérents postalisés : Internet : B-à-L :
A l'Est, Route de Fabrégas du giratoire des Deux Frères jusqu'à la Plage (rive ouest)
Au Sud, du rivage jusqu'à l'aplomb du « Baou Rouge »
A l'Ouest une ligne Nord-Sud du rivage Baou Rouge jusqu'à la Corniche Merveilleuse (rive sud)
Au Nord, de Corniche rive sud jusqu'au giratoire des deux Frères (rive sud)

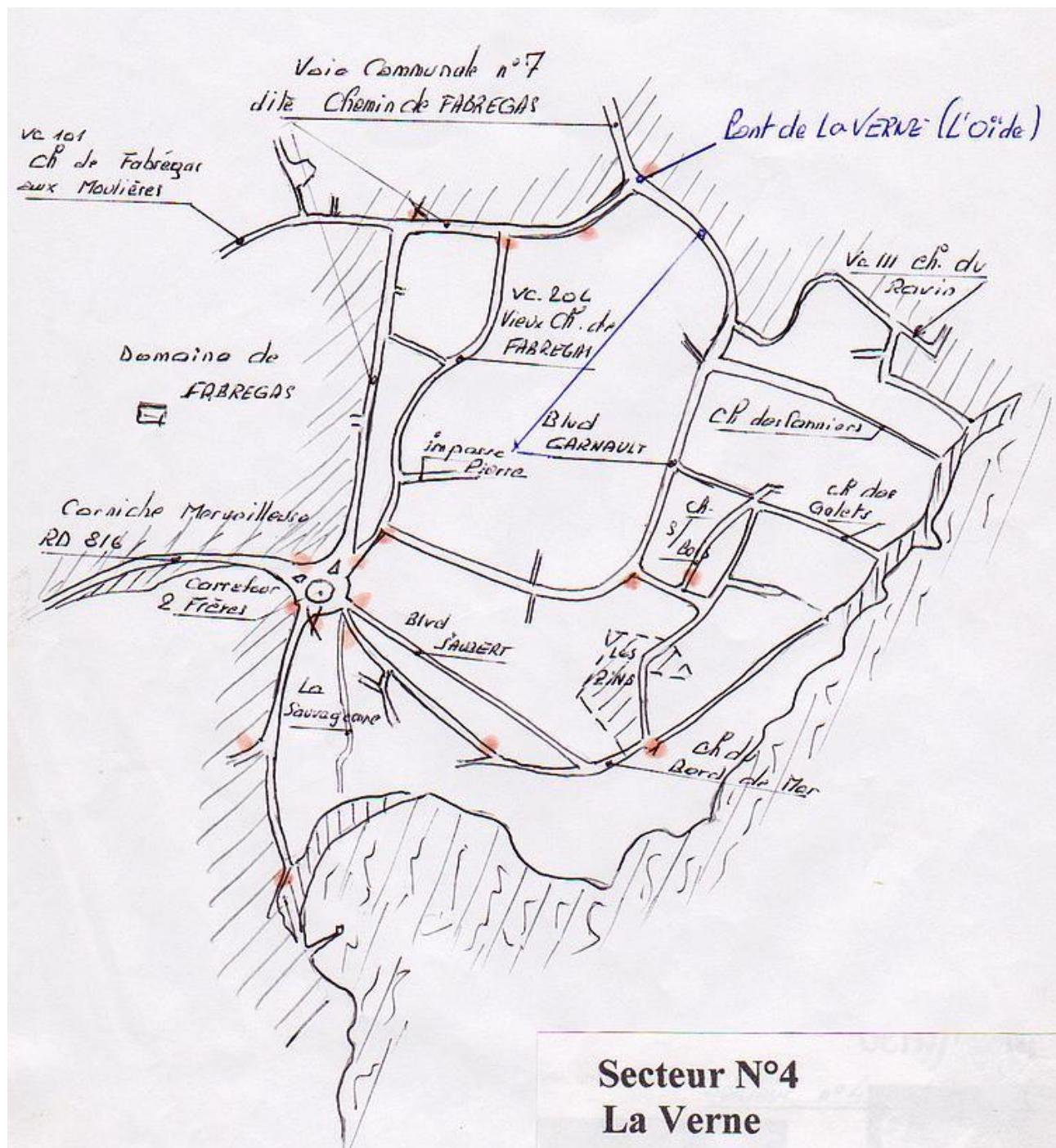


Secteur N° 4 « LA VERNE »Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L

Au Nord : De route de Fabregas, pont de la Verne, Boulevard GARNAUD, puis Chemin du Ravin, puis jusqu'au rivage (rive Sud)

A l'Ouest : route de Fabrégas jusqu'au rivage (rive Est)

Au Sud : le rivage du « Ravin » jusqu'à la plage de Fabrégas



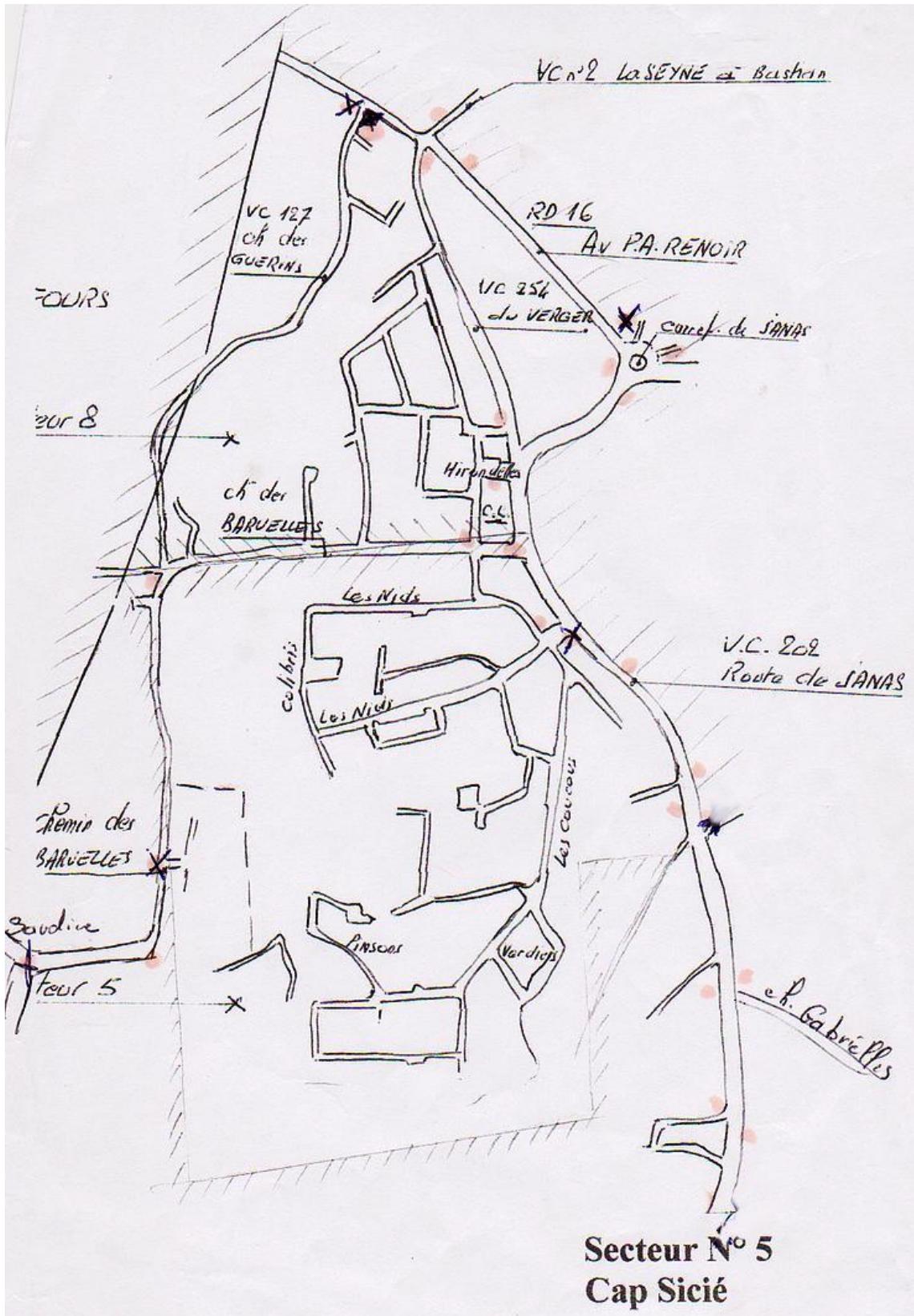
Secteur N° 5 « Résidence Cap Sicié » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L

Au Nord : Chemin des Barelles (rive Sud)

A l'Est : Route de Janas, du C.C au Lot. « Les Chênes de Janas » (rive Ouest)

Au Sud : limite Lot. Cap Sicié

A l'Ouest : Chemin des Baruelles (rive Est)



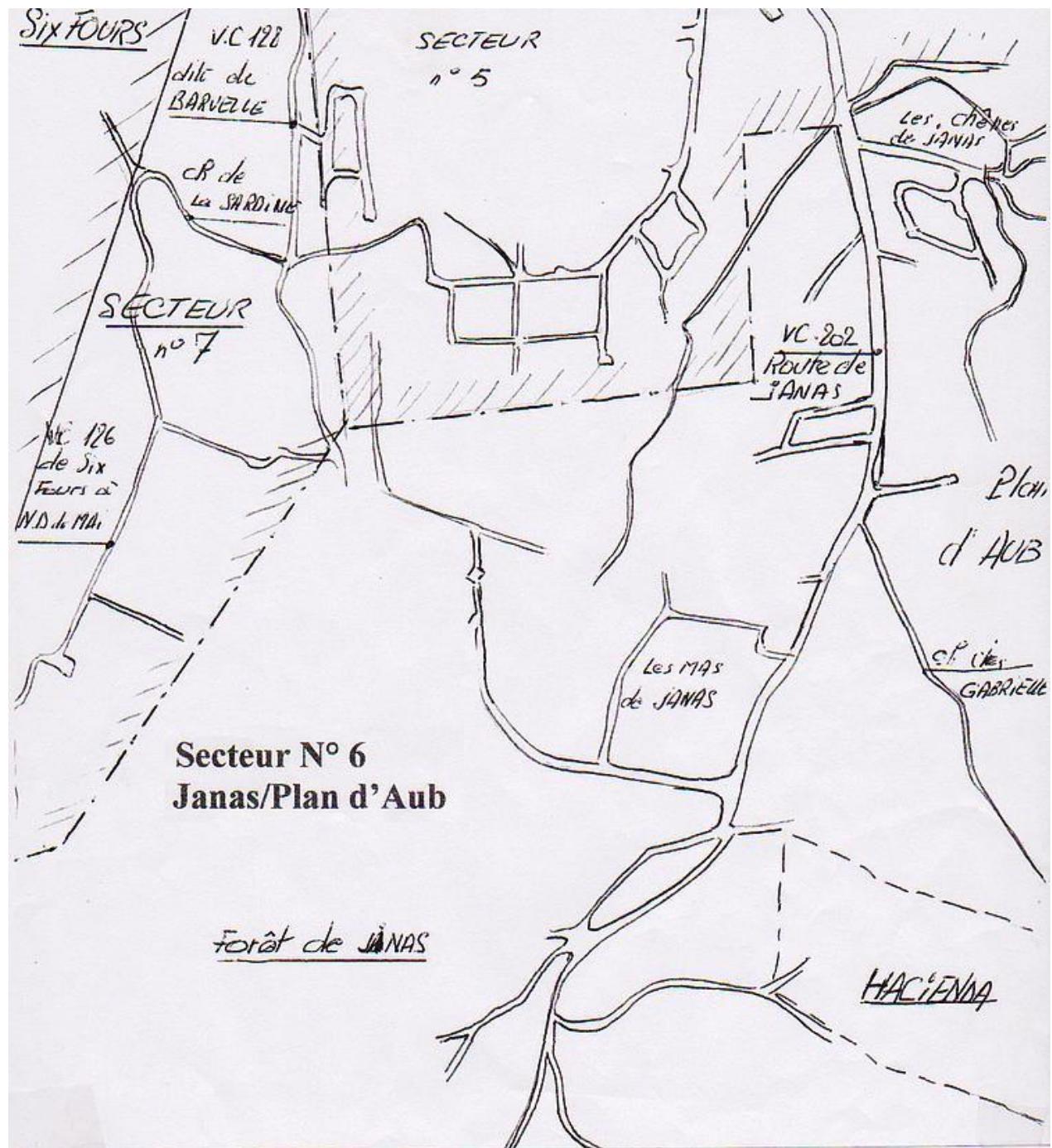
Secteur N° 6 « JANAS » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L

Au Nord : Résidence Cap Sicié (rive sud)

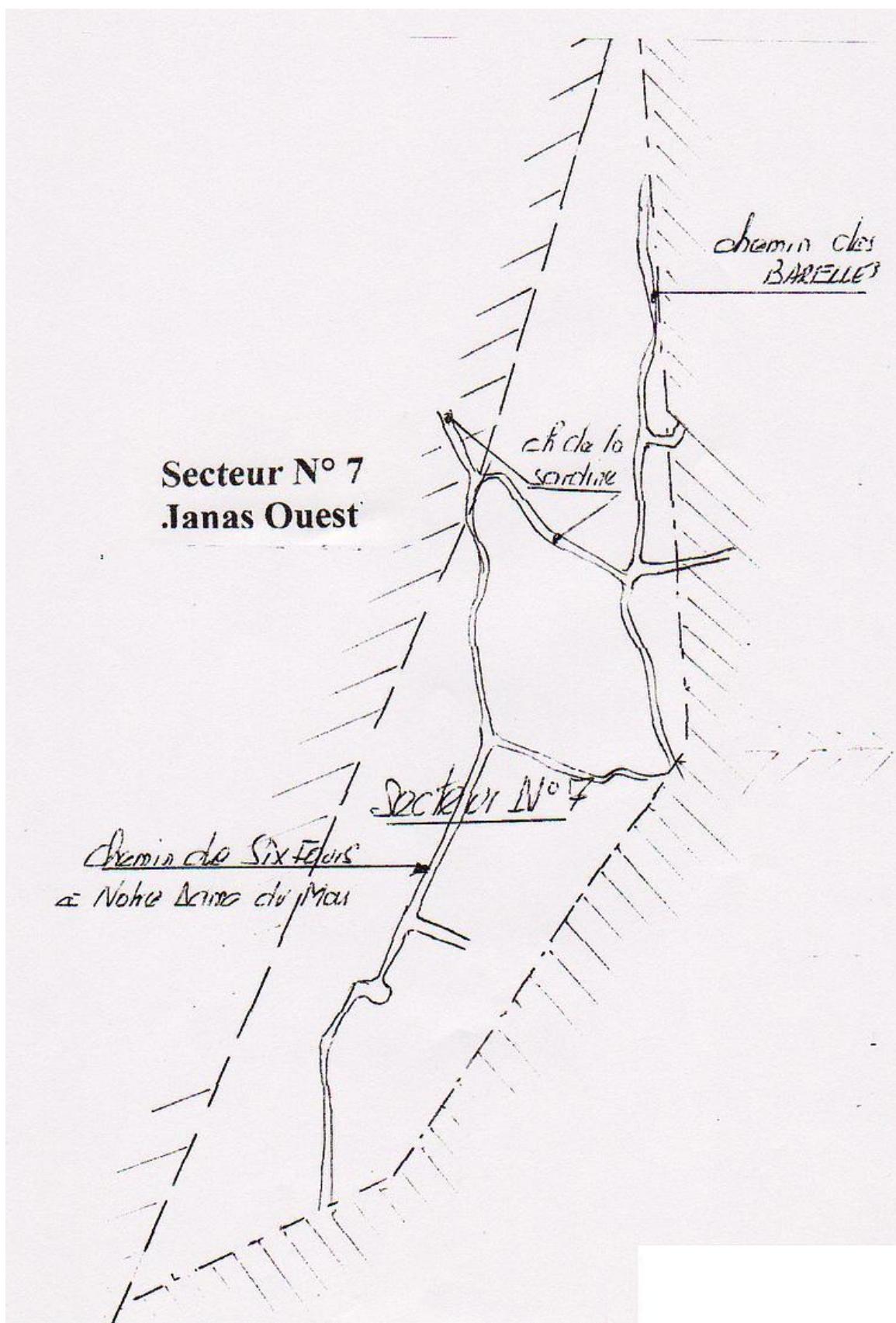
A l'Est : Plan d'Aub (Domaine de Fabrègas)

Au Sud : Forêt de Janas

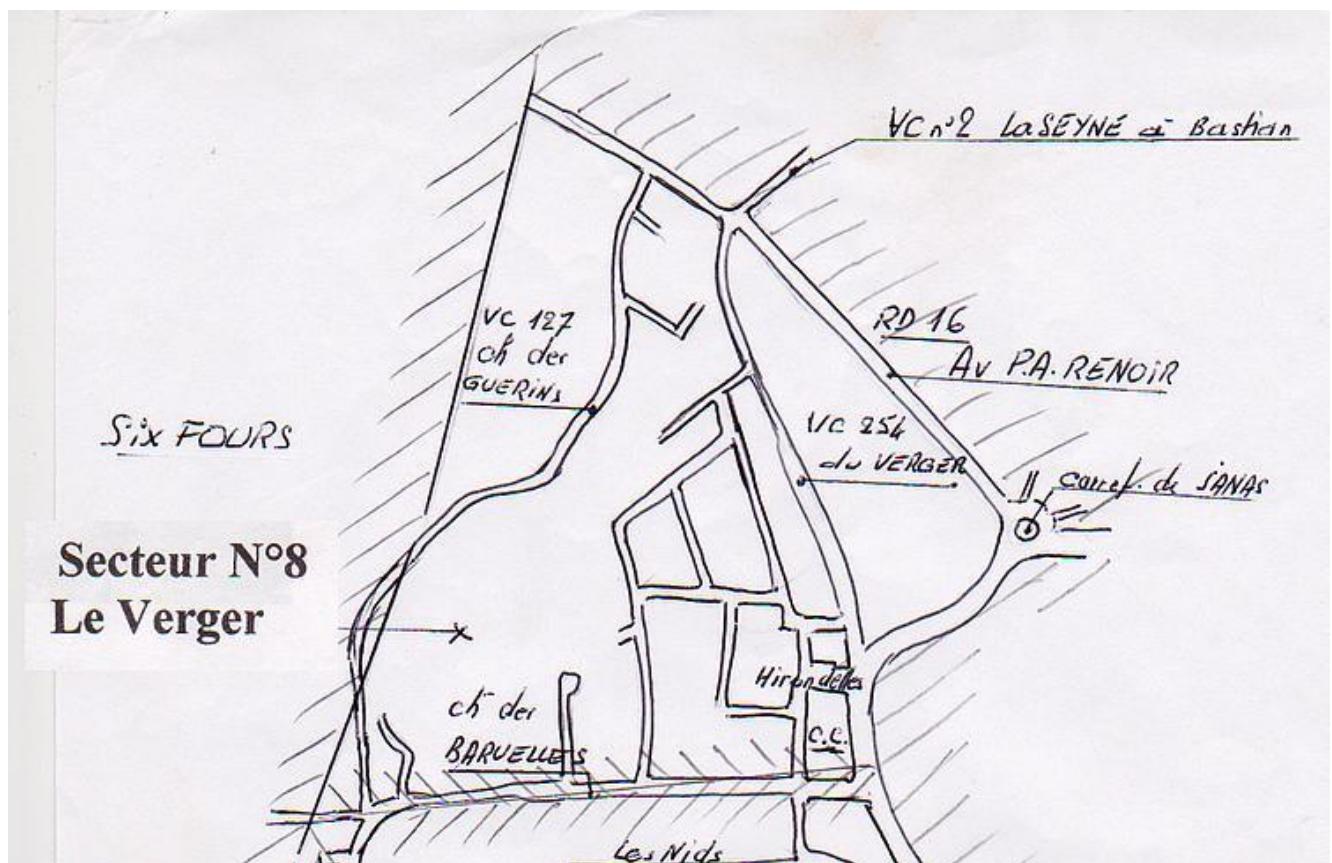
A l'Ouest : Route Six Fours à N-D du Mai



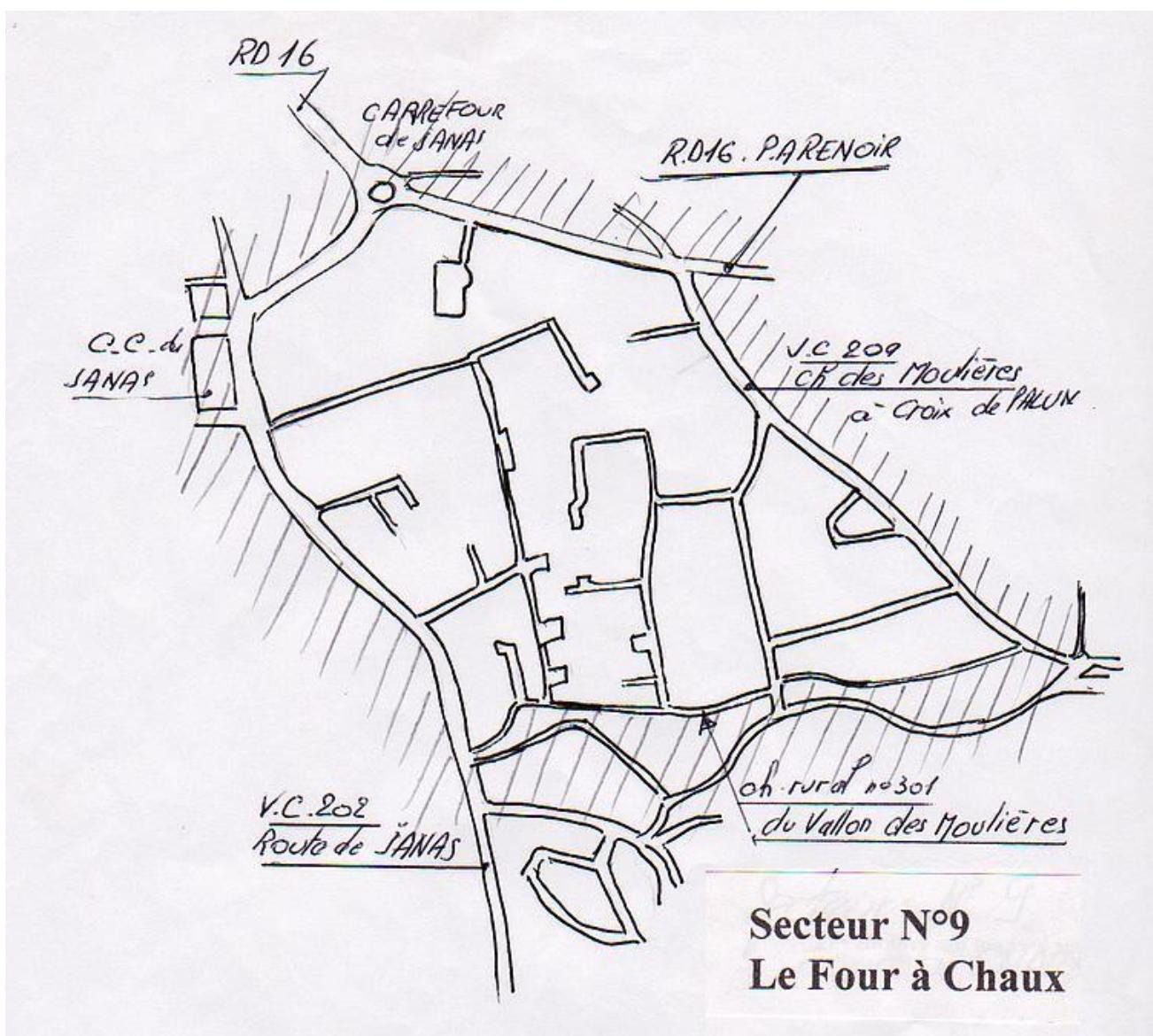
Secteur N°7 « La Sardine » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L
Au Nord : Chemin des Barelles (limite du secteur N°5)
A l'Est : Limites du secteur N°6
Au sud : La Forêt
A l'Ouest : Commune de Six-Fours



Secteur N° 8 « Le Verger » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : Avenue P.A.RENOIR (rive sud)
A l'Est : Route de Janas (jusqu'au carrefour du CC)
A l'Ouest : la limite avec Six-Fours
Au sud : Chemin des Baruelles (rive Nord)



Secteur N° 9 « Le Four à Chaux » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : avenue P A RENOIR du giratoire Janas jusqu'au chemin des
 Moulières (rive sud)
A l'Est : chemin de Moulières (rive Ouest)
Au Sud : Chemin du Vallon des Moulières (Rive Nord)
A l'Ouest : route de Janas (Rive est)



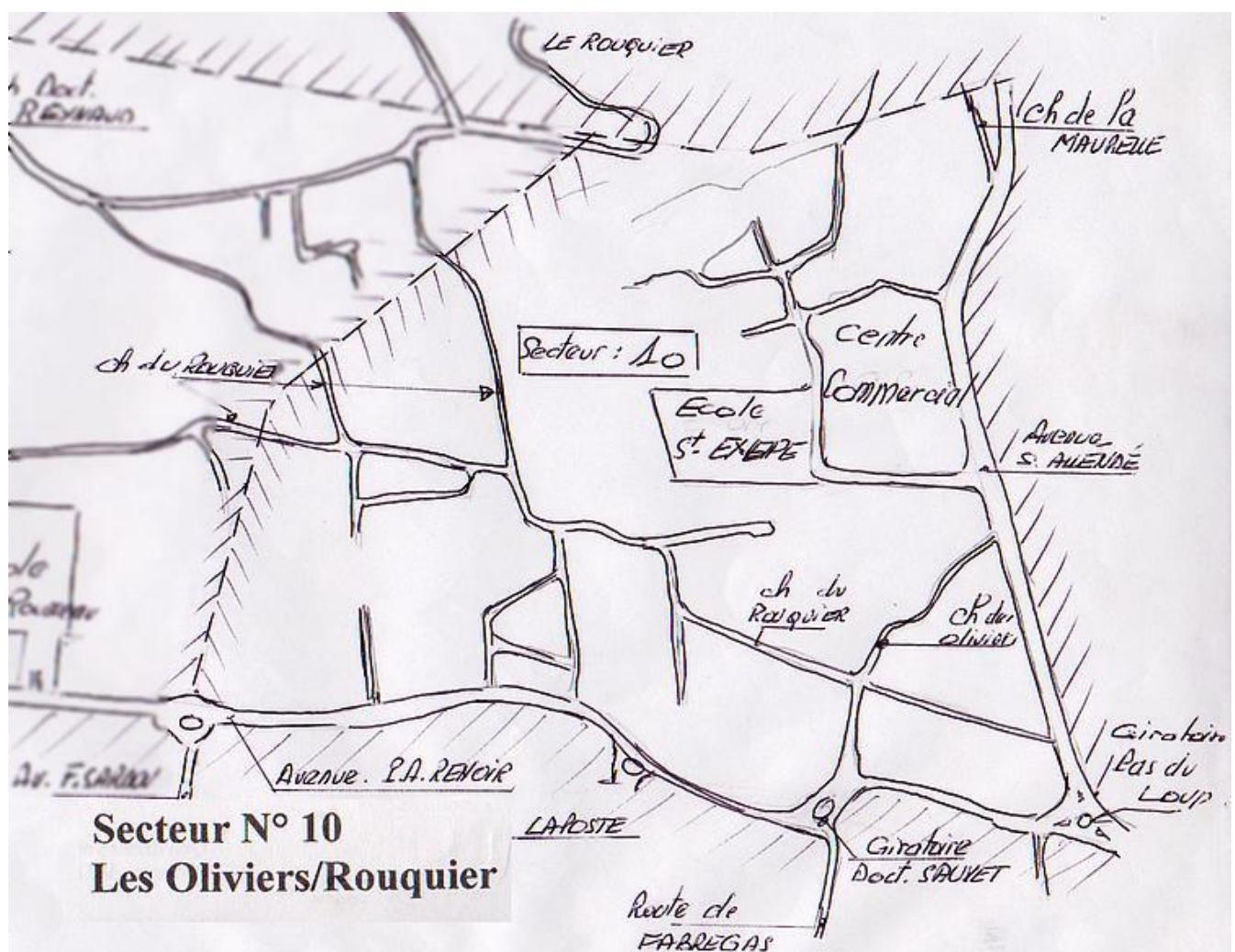
Secteur N° 10 « Les Oliviers » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L

Au Nord : la crête du « Rouquier » (rive sud)

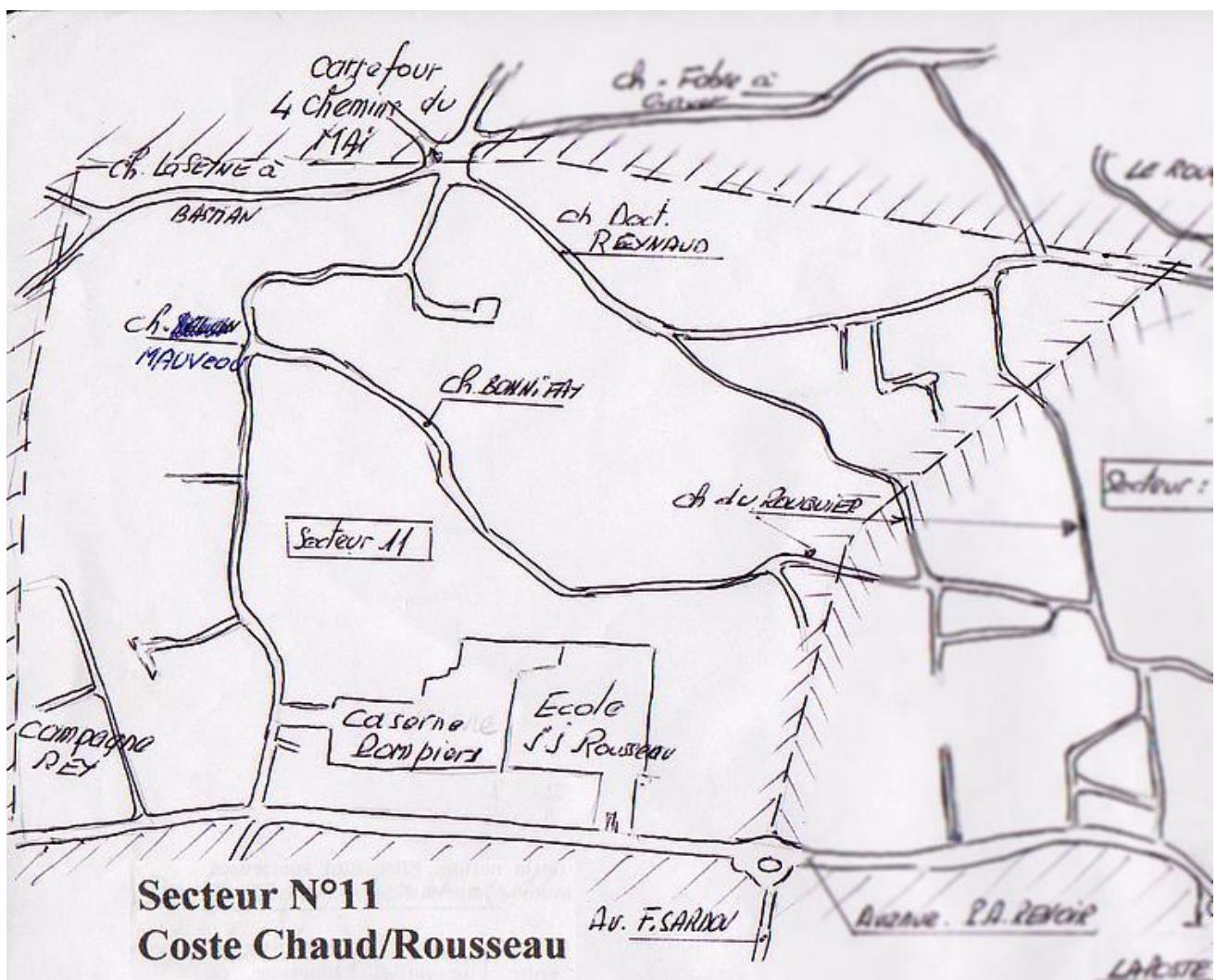
A l'Est : Avenue S. ALLENDE (rive Ouest)

Au Sud : Avenue P A RENOIR (rive Nord)

A l'Ouest : Ligne brisée entre Rouquier et Giratoire F Sardou (rive Est)



Secteur N° 11 « J.J ROUSSEAU » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-Lu
Au Nord : Chemin du Docteur REYNAUD (les deux rives)
A l'Est : limite avec secteur N° 10 (!) soit la rive Ouest)
Au Sud : Avenue PA Renoir (rive Nord)
A l'Ouest : Ligne brisée entre Chemin campagne Rey et Ch. La Seyne à Bastian (rive Est)



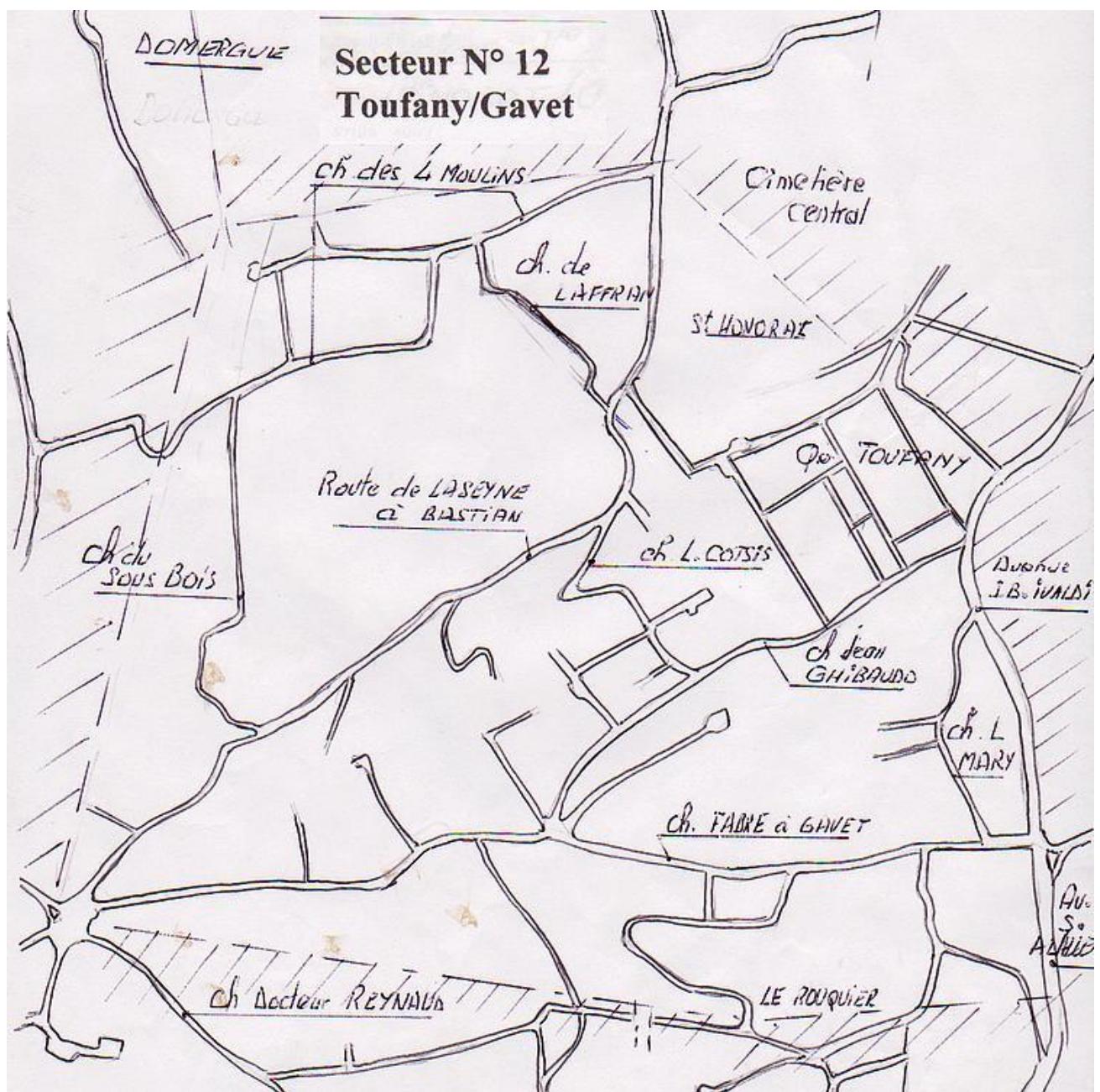
Secteur N° 12 « HONORAT/GAVET » Nb adhérents postalis : internet ; B-a-L

Au Nord : Chemin des quatre Moulins/Cimetière (les deux rives)

A l'Est : Toufany Avenue JB Ivaldi (Rives Ouest)

Au Sud : Crête du Rouquier

A l'Ouest : Du carrefour des quatre Chemins du Mai au sommet de la colline des quatre Moulins



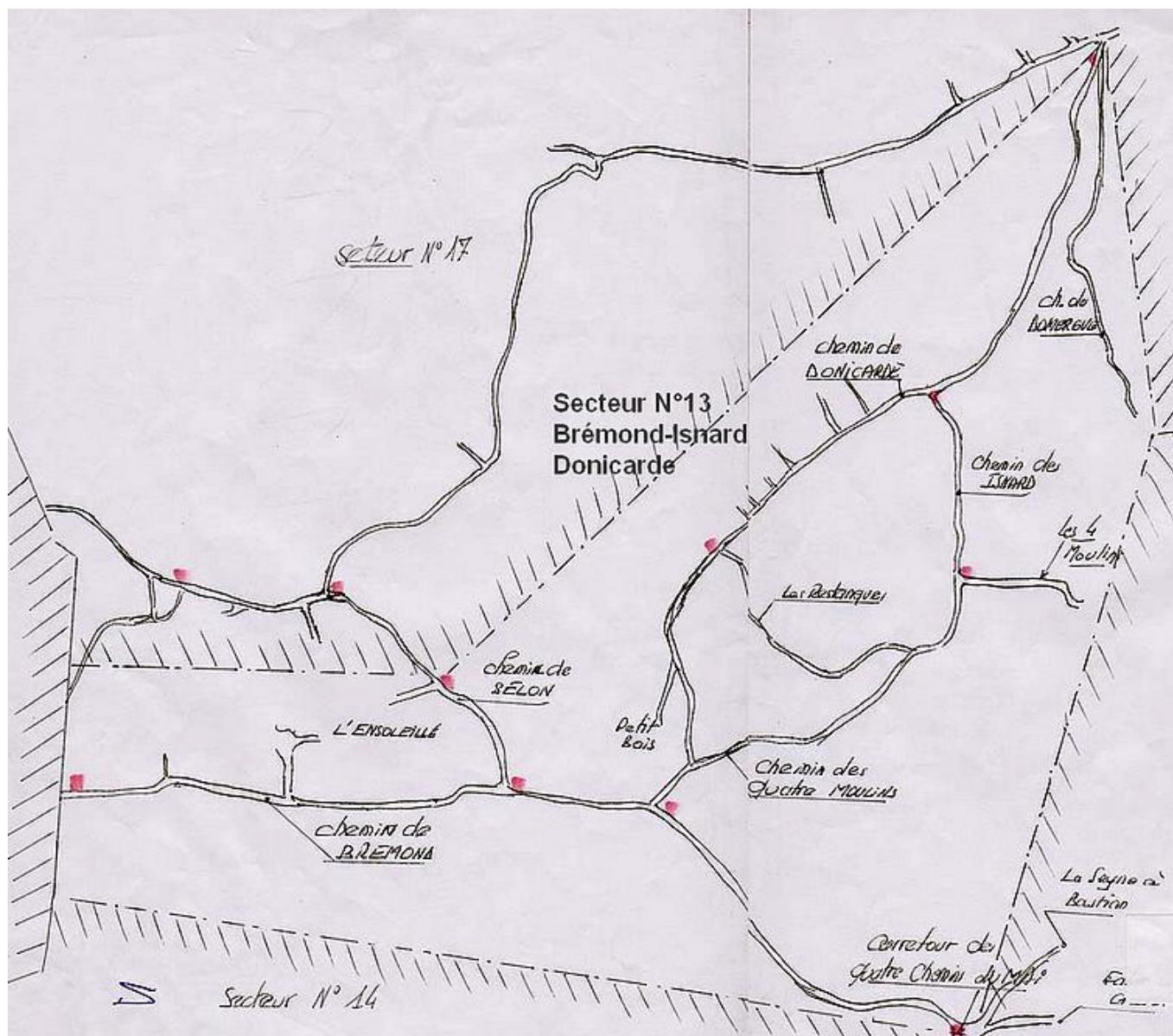
Secteur N° 13 « BREMOND/ISNARD » Nb adhérents post. Internet : B-à-L

Au Nord : Tennis de Barban jusqu'au sommet de la Colle d'Artaud

A l'Est : Quartier Domergue et Quatre Moulins

Au Sud : De Carrière à Carrefour des quatre Chemins du Mai (partie Nord)

A l'Ouest : la limite avec Six Fours



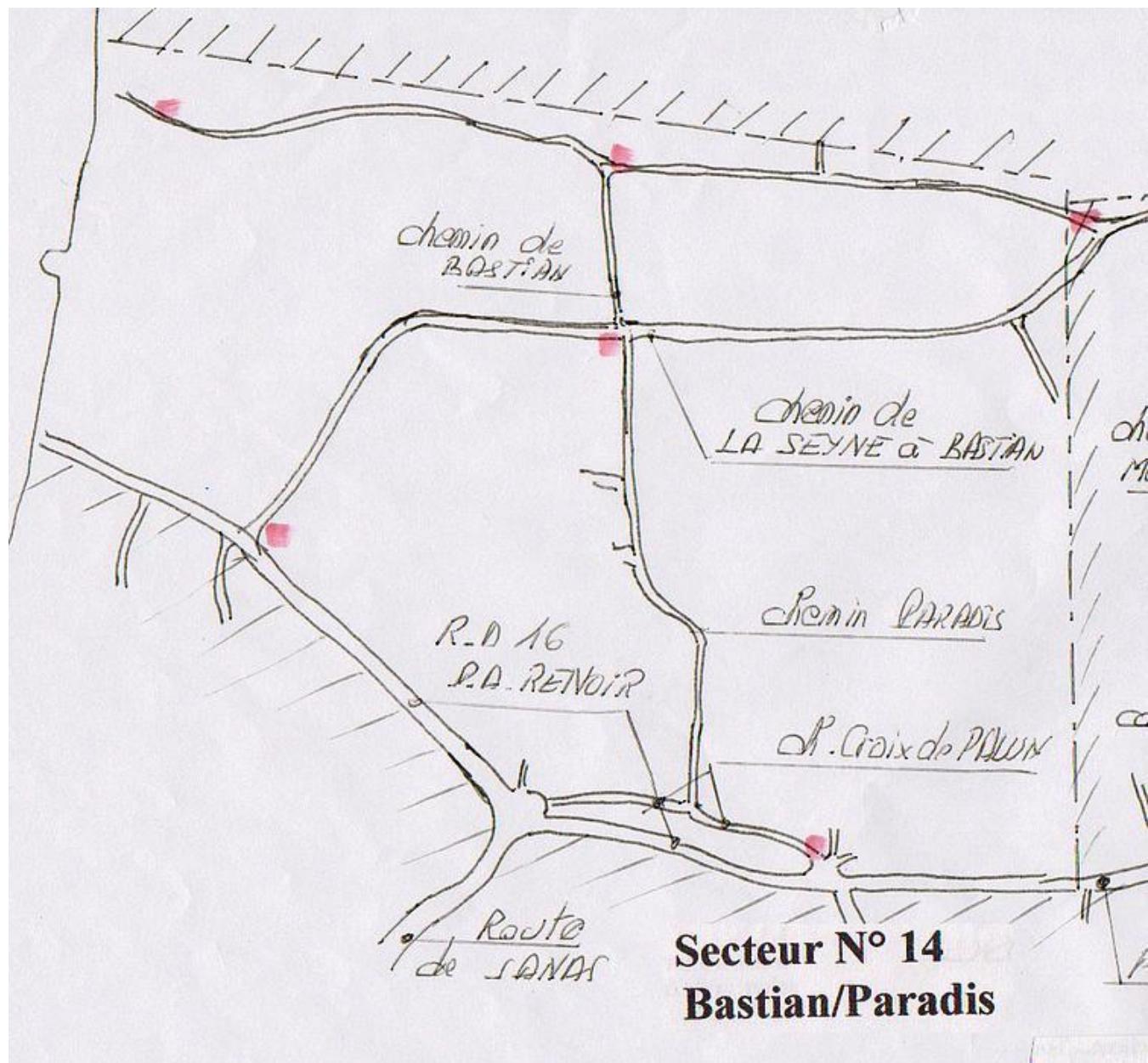
Secteur N° 14 « BASTIAN » Nb adhérents postalisés : internet : B-a-L

Au Nord : Chemin de Carrière, les deux rives

A l'Est : limite avec secteur 11 (sans la Campagne Rey)

Au Sud : RD 16 PA RENOIR (rive Nord)

A l'Ouest : la limite avec la Commune de Six-Fours



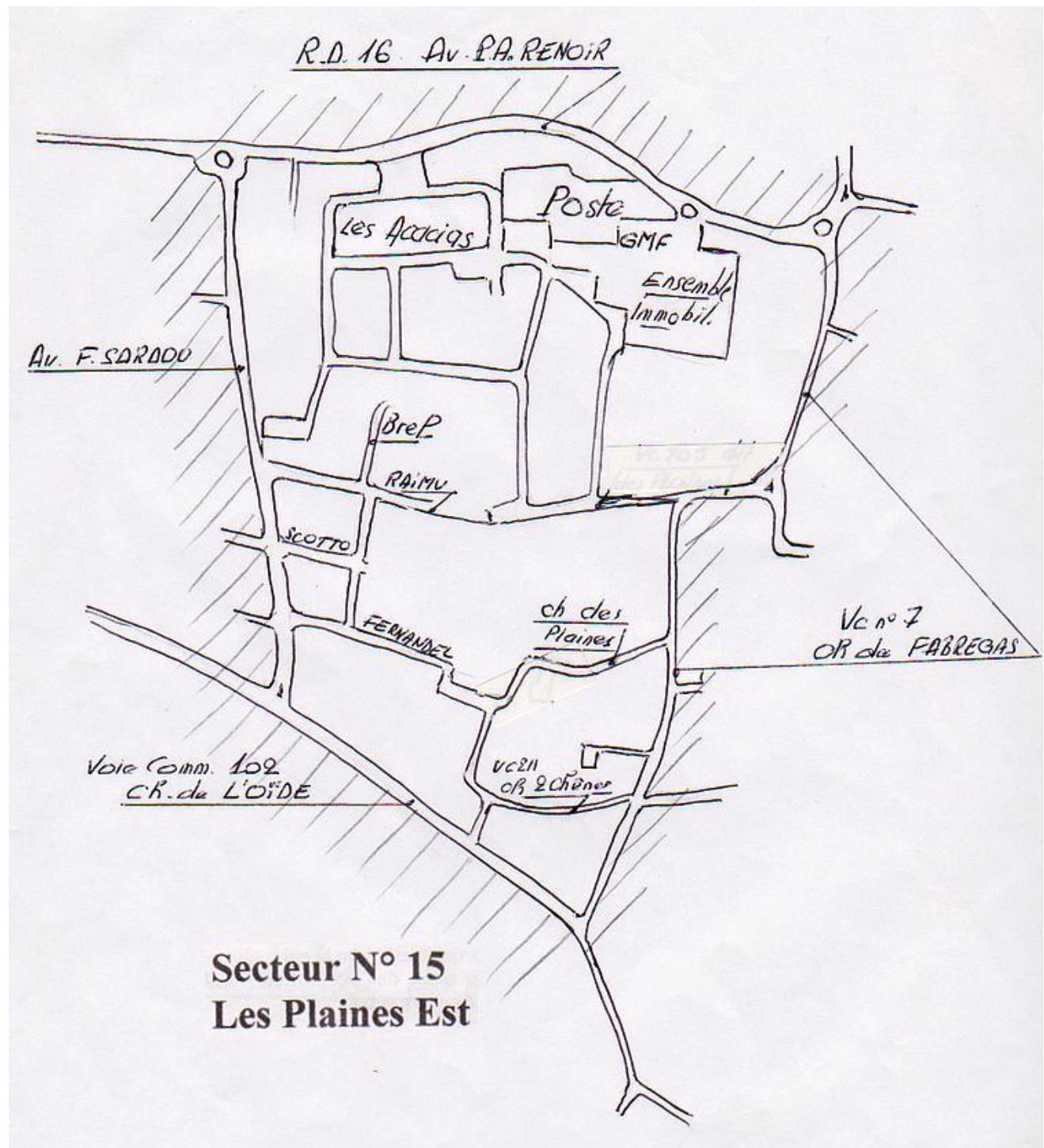
Secteur N° 15 « Les PLAINES » Nb adhérents post. : internet : B-à-L

Au Nord : RD 16 PA RENOIR (rive sud)

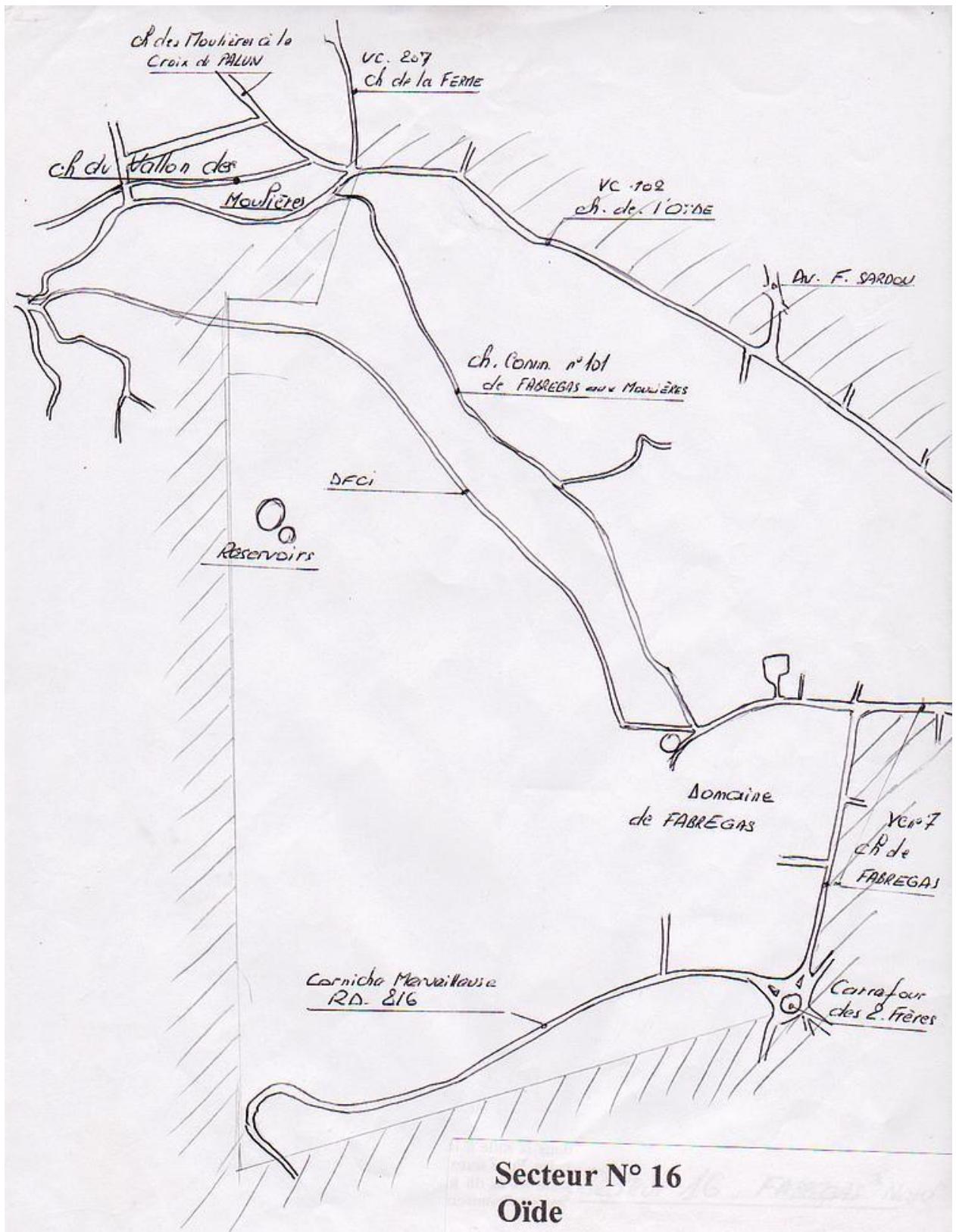
A l'Est : Route de Fabregas (rive Ouest)

Au Sud : Chemin de l'Oïde (rive Nord)

A l'Ouest : Avenue Fernand SARDOU (rive Nord)



Secteur N° 16 « Fabre. Nord/Plan d'Aub »
 Nb adhérents post : internet : B-à-L
 Au Nord : Chemin du vallon des Moulières puis de l'Oïde (rive Sud)
 A l'Est : chemin de Fabregas (rive Ouest)
 Au Sud : Corniche Merveilleuse (les deux rives)
 A l'Ouest : La Foret



Secteur N° 17 « Barban » Nb adhérents post. : Internet : B-a-L

Au nord : Route Départ. N°2216 (rive sud)

A l'Est : Ligne oblique chemin de Selon à Intersection Donicaré/Ouvéa

Au Sud : Nord de l'Ensoleillé

A l'Ouest : limite avec Commune de Six-Fours

